



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ GEO SNG-4

Code du produit : 885731

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Huiles de lubrification

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline
Wieldrechtseweg 39
3316 BG Dordrecht
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDS@valvoline.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

00-800-825-8654 / 001-859-202-3865

, ou appeler le SAMU en composant le +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis

Étiquetage supplémentaire

EUH208 Contient SALTS OF ALKYL HYDROXYBENZOIC ACIDS. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

Informations toxicologiques: Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien affectant la santé humaine, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

| Nom Chimique | No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement | Classification | Concentration (% w/w) |
|---|--|----------------------------|--------------------------|
| Amines, polyethylenepoly-, reaction products with succinic anhydride polyisobutenyl derivs. | 84605-20-9 | Aquatic Chronic 4; H413 | >= 1 - < 2,5 |
| Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased | 68784-26-9 272-234-3 01-2119524004-56- xxxx | Aquatic Chronic 4; H413 | >= 1 - < 2,5 |
| BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-bis(1,1-DIMETHYLETHYL)-4- | 125643-61-0 406-040-9 | Aquatic Chronic 4; H413 | >= 1 - < 2,5 |



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

| | | | |
|--------------------------------------|--|--|-----------------|
| HYDROXY-, C7-9-BRANCHED ALKYL ESTERS | 607-530-00-7 01-0000015551-76-XXXX | | |
| SALTS OF ALKYL HYDROXYBENZOIC ACIDS | Non attribuée 01-0000019268-63-XXXX | Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 4; H413 | >= 0,25 - < 0,5 |
| Phenol, dodecyl-, branched | 121158-58-5 310-154-3 604-092-00-9 | Repr. 1B; H360 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10 Limite de concentration spécifique Repr. 1B; H360 >= 1,5 % | >= 0,1 - < 0,3 |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposition | Effets potentiels sur la santé | Valeur |
|--|-----------------------------------|--------------------|---------------------------------|-------------------------|
| Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 7,05 mg/m ³ |
| | Travailleurs | Inhalation | Aigu - effets systémiques | 167 mg/m ³ |
| | Travailleurs | Dermale | Long terme - effets systémiques | 2,08 mg/kg |
| | Travailleurs | Dermale | Aigu - effets systémiques | 80 mg/kg |
| | Utilisation par les consommateurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 1,74 mg/m ³ |
| | Utilisation par les consommateurs | Inhalation | Aigu - effets systémiques | 0,167 mg/m ³ |
| | Utilisation par les consommateurs | Dermale | Long terme - effets systémiques | 1,04 mg/kg |



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

| | | | | |
|--|-----------------------------------|---------|---------------------------------|-----------|
| | Utilisation par les consommateurs | Dermale | Aigu - effets systémiques | 40 mg/kg |
| | Utilisation par les consommateurs | Oral(e) | Long terme - effets systémiques | 0,5 mg/kg |

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Compartiment de l'Environnement | Valeur |
|--|--------------------------------------|-------------|
| Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased | Station de traitement des eaux usées | 100 mg/l |
| | Sédiment marin | 3480 mg/kg |
| | Sédiment d'eau douce | 43500 mg/kg |
| | Sol | 8850 mg/kg |
| BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-bis(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, C7-9-BRANCHED ALKYL ESTERS | Station de traitement des eaux usées | 1 mg/l |
| | Station de traitement des eaux usées | 10 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 60,9 mg/kg |
| | Sédiment marin | 0,037 mg/kg |
| | Sédiment d'eau douce | 0,37 mg/kg |
| | Sédiment d'eau douce | 233 mg/kg |
| | Sédiment marin | 0,609 mg/kg |
| | Sédiment marin | 23,3 mg/kg |
| | Sol | 0,05 mg/kg |
| | Sol | 3,16 mg/kg |
| Sol | 189 mg/kg | |
| Sol | 1 mg/kg | |

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains
Matériel : néoprène, caoutchouc nitrile
Délai de rupture : >= 240 min
Épaisseur du gant : >= 0,35 mm
Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374

Remarques : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : liquide
- Couleur : ambre
- Odeur : huileux
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- Point d'écoulement : < -21 °C
- Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Inflammabilité : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
/ Limite d'inflammabilité
inférieure

Point d'éclair : 270 °C
Méthode: Creuset fermé Cleveland

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Viscosité
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : 123 mm²/s (40 °C)

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : env. 0,879 gcm³ (15,6 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-bis(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, C7-9-BRANCHED ALKYL ESTERS:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: oui
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

cutanée Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:

Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-bis(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, C7-9-BRANCHED ALKYL ESTERS:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : oui

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:

Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-bis(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, C7-9-BRANCHED ALKYL ESTERS:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux
BPL : oui



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : A un effet sensibilisant.

Composants:

Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:

| | |
|--------------|--|
| Type de Test | : Test de Maximalisation |
| Espèce | : Cochon d'Inde |
| Evaluation | : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. |

| | |
|--------------|--|
| Type de Test | : répétez humaine patch test insulte (HRIPT) |
| Evaluation | : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. |

BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-bis(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, C7-9-BRANCHED ALKYL ESTERS:

| | |
|--------------|--|
| Type de Test | : Test de Maximalisation |
| Espèce | : Cochon d'Inde |
| Evaluation | : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. |
| Méthode | : OCDE ligne directrice 406 |
| Résultat | : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. |
| BPL | : oui |

SALTS OF ALKYL HYDROXYBENZOIC ACIDS:

| | |
|------------|--|
| Evaluation | : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
|------------|--|

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:

| | |
|-----------------------|---|
| Génotoxicité in vitro | : Type de Test: Test de Ames Système d'essais: Salmonella typhimurium Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Résultat: négatif |
|-----------------------|---|



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-bis(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, C7-9-BRANCHED ALKYL ESTERS:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: **Test d'aberration chromosomique in vitro**
Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**
Méthode: **OCDE ligne directrice 473**
Résultat: **négatif**
BPL: **oui**

Type de Test: **Test de Ames**
Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**
Méthode: **OCDE ligne directrice 471**
Résultat: **négatif**
BPL: **oui**

Génotoxicité in vivo : Type de Test: **Test du micronucleus in vivo**
Espèce: **Hamster chinois**
Méthode: **OCDE ligne directrice 474**
Résultat: **négatif**
BPL: **oui**

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-bis(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, C7-9-BRANCHED ALKYL ESTERS:

Effets sur la fertilité : Espèce: **Souris**
Voie d'application: **Oral(e)**
Méthode: **OCDE ligne directrice 415**
Résultat: **L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.**
BPL: **oui**

Phenol, dodecyl-, branched:

Toxicité pour la reproduction : **Preuves manifestes d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité et/ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale**
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-bis(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, C7-9-BRANCHED ALKYL ESTERS:

| | | |
|--------------------|---|---------------------------|
| Espèce | : | Rat, mâle et femelle |
| NOAEL | : | 5 mg/kg |
| Voie d'application | : | Oral(e) |
| Méthode | : | OCDE ligne directrice 407 |
| BPL | : | oui |

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien affectant la santé humaine, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Amines, polyethylenepoly-, reaction products with succinic anhydride polyisobutenyl derivs.:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Non classé sur la base des informations disponibles.**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 4; Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:

Toxicité pour les poissons : **CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1,0 mg/l**
Durée d'exposition: **96 h**
Type de Test: **Essai en semi-statique**
Substance d'essai: **WAF**
Remarques: **Aucune toxicité à la limite de solubilité**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : **EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1,0 mg/l**
Durée d'exposition: **48 h**
Type de Test: **Essai en statique**
Substance d'essai: **WAF**
Remarques: **Aucune toxicité à la limite de solubilité**

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : **NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):**
Point final: **Inhibition de la croissance**
Durée d'exposition: **96 h**
Type de Test: **Essai en statique**
Substance d'essai: **WAF**
Remarques: **Aucune toxicité à la limite de solubilité**

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Non classé sur la base des informations disponibles.**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.**



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-bis(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, C7-9-BRANCHED ALKYL ESTERS:

| | |
|--|---|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE ligne directrice 203 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 202 BPL: oui |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): > 3 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): >= 3 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité |
| Toxicité pour les microorganismes | : CE50 (boue activée): > 100 mg/l Durée d'exposition: 3 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 209 BPL: oui |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) | : NOEC: 0,001 mg/l Durée d'exposition: 36 jr Espèce: Danio rerio (poisson zèbre) Type de Test: Essai en dynamique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 210 BPL: oui |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : NOEC: env. 0,01 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE Ligne directrice 211 |



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

BPL: **oui**

Remarques: **Aucune toxicité à la limite de solubilité**

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Non classé sur la base des informations disponibles.**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 4; Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

SALTS OF ALKYL HYDROXYBENZOIC ACIDS:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Non classé sur la base des informations disponibles.**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 4; Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Phenol, dodecyl-, branched:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : **10**

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : **10**

12.2 Persistence et dégradabilité

Composants:

Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:

Biodégradabilité : Résultat: **Difficilement biodégradable.**

Biodégradation: **< 10 %**

Durée d'exposition: **28 jr**

Méthode: **Essai de Sturm modifié**

Remarques: **Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.**



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-bis(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, C7-9-BRANCHED ALKYL ESTERS:

Biodégradabilité : Résultat: **Difficilement biodégradable.**
Biodégradation: **< 4 %**
Durée d'exposition: **28 jr**
Méthode: **OCDE Ligne directrice 301B**
BPL: **oui**

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **9,5**

BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-bis(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, C7-9-BRANCHED ALKYL ESTERS:

Bioaccumulation : Espèce: **Poisson**
Facteur de bioconcentration (FBC): **260**
Méthode: **OCDE ligne directrice 305**
Remarques: **La substance a un faible potentiel de bioaccumulation.**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **Calculés 9,2**

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

| | |
|---------------|---|
| ADN | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| ADR | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| RID | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| IMDG | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| IATA_P | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

| | |
|---------------|---|
| ADN | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| ADR | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| RID | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| IMDG | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| IATA_P | : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

| | | |
|---------------|---|---|
| ADN | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| ADR | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| RID | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| IMDG | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| IATA_P | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |

14.4 Groupe d'emballage

| | | |
|--------------------------|---|---|
| ADN | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| ADR | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| RID | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| IMDG | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| IATA (Cargo) | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| IATA_P (Passager) | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| | | |
|---|---|---|
| REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) | : | Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte: Numéro sur la liste 75 Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur. |
|---|---|---|



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Phenol, dodecyl-, branched

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 36

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H360 : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Repr. : Toxicité pour la reproduction
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006
Valvoline™ GEO SNG-4

Version: 2.0

Date de révision: 12.04.2023

Date d'impression: 03/07/2023

Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Informations internes : 000000274157

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR